

PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités  
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme  
et de l'aménagement

Affaire suivie par Brigitte DEFAYE  
Tél. 05-55-44-18-76

Mèl : [brigitte.defaye@hautevienne.gouv.fr](mailto:brigitte.defaye@hautevienne.gouv.fr)

Limoges, le

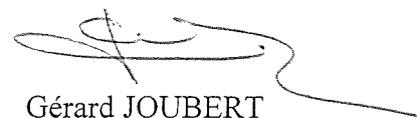
21 SEPTEMBRE 2012

**Extrait de décision de la Commission départementale  
d'aménagement commercial (CDAC)**

Lors de sa réunion du 20 septembre 2012, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a décidé d'accorder l'autorisation à la SCI Comptoir Fredon, dont le siège social est situé 2, chemin du Puits 87230 CHAMPSAC, représentée par son gérant, M. Laurent FREDON, de procéder à la création d'un magasin "Le Comptoir des Vignes", d'une surface de vente de 118,14 m<sup>2</sup>, sur la zone commerciale "Les Martines", avenue Nelson Mandela, à Saint-Junien.

Le texte de cette décision sera affiché pendant un mois à la mairie de Saint-Junien.

Pour le Préfet,  
Le Directeur de Préfecture,

  
Gérard JOUBERT